JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

En application de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Note : Ce document, établi par l'employeur, est suffisant pour justifier les déplacements professionnels d'un salarié, qu'il s'agisse :

- du trajet habituel entre le domicile et le lieu de travail du salarié ou des déplacements entre les différents lieux de travail lorsque la nature de ses fonctions l'exige ;
- des déplacements de nature professionnelle qui ne peuvent pas être différés, à la demande de l'employeur.

Il n'est donc pas nécessaire que le salarié se munisse, en plus de ce justificatif, de l'attestation de déplacement dérogatoire. Les travailleurs non-salariés, pour lesquels ce justificatif ne peut être établi, doivent en revanche se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le premier motif de déplacement.

Je soussigné(e),		
Nom et prénom de l'emple	yeur : Cabon Lionel	
Fonctions : Président		
certifie le caractère indis et le ou les lieux d'exerc fonctions :	pensable des déplacements ice de son activité professi	de la personne ci-après, entre son domicile onnelle ou à l'occasion de l'exercice de ses
Nom et prénom :		
Date de naissance :		
Lieu de naissance :		
Adresse du domicile :		
Nature de l'activité profes	sionnelle :	
Lieu d'exercice de l'activité	professionnelle :	
	enseignée, ne permet pas de	arié, sauf si la nature même de cette activité, qui les connaître à l'avance (par exemple: livraisons,
Moyen de déplacement :		
Durée de validité : 31/12/	21	
Note : La durée de validité de le renouveler chaque jour	le ce justificatif est détermin . Cette durée doit tenir comp	ée par l'employeur. Il n'est donc pas nécessaire te de l'organisation du travail mise en place par des périodes de congé ou de repos.
Nom et cachet de l'employ	veur : DIGINAMIC	lantinan manata manggapan manggapan manggapan manggapan manggapan manggapan manggapan manggapan manggapan mang
	DIGINAMIC Parc Méditerranée 40 rue Louis Lepine 34470 PEROLS RCS 818 241 978	18/01/2021
Fait à : Pérols	contact@diginamic fr	